

Mission Permanente  
du Royaume du Maroc

Genève



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**déclaration du Groupe Africain  
à la Huitième Session du Comité du Programme et Budget  
-Genève : 27-29- Avril 2005-**

**Monsieur le Président ,**

Au nom du Groupe africain, je voudrais vous exprimer nos chaleureuses félicitations pour votre accession la Présidence de cette importante Session du Comité du Programme et Budget. Nos félicitations s'adressent également aux Vice-Présidents ainsi qu'aux membres du Bureau dont l'apport contribuera à la réussite de cette réunion.

Je voudrais également exprimer nos remerciements au Directeur Général, Dr. Kamil Idriss, pour ses initiatives ayant abouti à l'élargissement de l'horizon de la Propriété Intellectuelle au profit d'un large nombre de bénéficiaires dont ceux des pays en développement et à la mise en place d'une ligne d'action reposant, entre autres, sur la promotion de la culture de la propriété intellectuelle en tant que vecteur important pour l'avènement du développement économique, culturel et social et l'encouragement de la contribution des mécanismes de propriété intellectuelle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement .

Le Groupe africain voudrait, enfin, remercier le Bureau International pour les efforts consentis dans la préparation des documents soumis à l'examen de cette importante assise.

**Monsieur le Président ,**

S'agissant du budget révisé pour 2004-2005, il ressort du document présenté des réductions importantes touchant respectivement les programmes principaux relatifs à « la gestion des ressources » et les « techniques de l'information » alors que des réductions moindres concernant les autres programmes ont été équitablement réparties . Dans cette perspective, le Groupe Africain réitère l'importance qu'il accorde aux programmes relatifs à la coopération pour le développement et aux activités de l'Académie Mondiale de l'OMPI . C'est pourquoi, il espère épargner au moins ces deux programmes de toute réduction par rapport aux montants des dépenses initialement inscrits.

Dans cette perspective , le Groupe Africain voudrait rendre hommage au Secrétariat pour l'efficacité de la rigueur budgétaire qu'elle a poursuivie et qui a

Toutefois, le groupe africain voudrait s'enquérir auprès du Secrétariat des raisons ayant présidé à la réduction, par rapport au budget révisé 2004-2005, des budgets alloués aux programmes 6 et 8 concernant respectivement « L'Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique et des Caraïbes, PMA » et « la modernisation des institutions de propriété intellectuelle » alors qu'il s'agit là des domaines prioritaires pour la majorité des pays en développement. L'assistance nécessaire pour la mise en place et la modernisation des infrastructures et la mise en valeur des ressources humaines sont au centre des préoccupations des pays africains.

A cet égard, le Groupe africain voudrait rappeler l'intérêt accru qu'il porte aux activités de l'Académie Mondiale de l'OMPI, à la coopération pour le développement, en particulier aux programmes d'assistance technique et au programme relatif aux savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques. La situation budgétaire ou les déficits imprévus ne sauraient justifier un manque d'ambition de l'OMPI dans ces domaines si cruciaux pour les pays africains, d'autant plus que les Etats membres ont, lors des dernières Assemblées, engagé l'Organisation dans la voie d'un plan d'action pour le Développement. Aussi, le groupe africain souhaite-il mettre l'accent essentiellement sur :

- l'impératif d'accorder une attention particulière aux thèmes précités et à la participation des experts africains aux réunions de l'OMPI.

- l'importance d'un système de prévisibilité des recettes de telle manière qu'à l'avenir, l'exécution d'un budget ne puisse être affectée de manière durable par un déficit imprévu. Au moment de l'adoption du budget d'un biennium, le Secrétariat devrait être en mesure de fournir aux Etats membres des indications sur les variations possibles des recettes pour que ces derniers puissent en tenir compte dans l'affectation des dépenses et dans le choix des programmes ;

- l'attachement qu'il accorde à la nécessité d'une base financière solide de l'OMPI à même de lui permettre d'assurer un fonctionnement optimal et de mener à bien ses services et ses programmes d'actions, conformément aux attentes et aux aspirations des Etats membres.

### **Monsieur le Président,**

S'agissant du projet de la nouvelle construction (programme 31) document WO/PBC/8/INF/1, le Groupe est favorable à l'option consistant à financer le projet au moyen d'un emprunt contracté auprès d'une banque commerciale. Ce choix puise son fondement dans les considérations suivantes :

- l'argumentaire avancé par le Bureau International dans le document WO/PBC/8/INF/1, axé principalement autour d'une panoplie d'avantages sur le plan financier ainsi que sur la base des arguments économiques globaux (p.107 du document WO/PBC/8/3).

- la conformité juridique de cette option avec les dispositions de la Convention instituant l'OMPI, tel que stipulé dans le paragraphe 13 du document WO/PBC/IM/05/3 ,examiné lors de la session informelle en Février 2005 ;
- l'impératif de tirer profit des investissements déjà consentis dans le projet ( 18.3 % du montant global ).
- l'existence d'un précédent que constitue le Bâtiment de l'Union de Madrid en 1975.

Toutefois, il serait hautement avantageux que l'OMPI envisage, désormais, la possibilité de disposer d'une salle de Conférence, d'autant qu'il s'agit là d'une décision des Etats membres en 2002 . Le Secrétariat n'avait-il pas avancé à l'époque que la construction d'une salle de Conférence d'une capacité de 600 places serait à même de réduire les dépenses de fonctionnement de l'Organisation, tout en lui conférant une plus grande marge de manœuvre dans la programmation de ses réunions.

**Monsieur le Président,**

Je ne saurais conclure sans vous réaffirmer la détermination du Groupe Africain de contribuer positivement dans ce dialogue constructif .

**Je vous remercie**